

Et si votre établissement sonnait breton ? Faites entrer la Bretagne... en musique !

Diffusion de musique bretonne dans les lieux accueillant du public : une solution clefs en mains !

• Qui sommes-nous? :

Depuis 25 ans, l'association Tamm-Kreiz œuvre à la promotion du fest-noz à travers son site internet. Fort de 1000 adhérents et de plus de 5,5 millions de pages vues par an, Tamm-Kreiz est un acteur incontournable du secteur, notamment via son agenda (1770 évènements/an) et son annuaire très fournis ainsi que sa webradio CanalBreizh. Grâce à son travail de collecte, de consolidation, de diffusion et de valorisation des informations, Tamm-Kreiz est l'observatoire permanent du fest-noz, pratique inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO en 2012.

• A votre disposition :

- **4 albums de musique bretonne actuelle** : nous éditons tous les 3 ans une compilation (Fest#) de différents groupes de fest-noz représentatifs du moment et choisis par un panel de jeunes que nous allons consulter en établissements scolaires.

- **Notre webradio CanalBreizh** : diffusion 24h/24 des playlists à thèmes préparées par nos bénévoles ainsi qu'une émission intitulée «brèves de fest-noz» que nous produisons nous-même (en partenariat avec Radio Kreiz Breizh et Radio Trégor-Goëlo) et qui reflète l'ambiance et les conversations de ces soirées dansantes et festives.



• Cadre légal & règles générales d'autorisation et de tarification de la Sacem concernant la diffusion des musiques dans les commerces de détail et bureaux accueillant du public :

- **Des les magasins et commerces de détail** : Cette tarification est appliquée au prorata du nombre d'employés de chaque établissement.

https://clients.sacem.fr/docs/autorisations/Droits_de_diffusion_Tarifs_magasins_commerces_detail.pdf



- **Des les bureaux ouverts au public** : agences bancaires, cabinets d'assurances, guichets des diverses administrations (mairies, préfectures...), etc. Le montant des droits d'auteur est fonction du nombre d'employés aux guichets et/ou en contact direct avec le public (guichetiers, hôtesses d'accueil, etc.).

<https://clients2.sacem.fr/autorisations?name=agences-commerciales-et-bureaux-ouverts-au-public&authorizationId=6&locale=fr&cmsWorkspace=live>



Renseignements :

Tamm-Kreiz, Ti Ar Vro, 138 rue du Légué 22000 Saint-Brieuc.

thomas@tamm-kreiz.bzh - 07 66 22 95 17

<https://tamm-kreiz.bzh>